



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Covid-19

Le Canton de Vaud ouvre quatre centres de vaccination le 11 janvier

Après une première phase de vaccination entamée le 30 décembre dans les EMS par les équipes mobiles, le Canton de Vaud ouvre, le 11 janvier, quatre centres de vaccination destinés aux personnes vulnérables ne vivant pas en institution. La prise de rendez-vous sera possible dès le jeudi 7 janvier. L'objectif de la stratégie de vaccination de la Suisse et du canton reste de protéger en premier lieu les personnes les plus vulnérables.

Quatre centres de vaccination seront opérationnels dès le lundi 11 janvier au CHUV, à l'EHC (Ensemble Hospitalier de la Côte - Morges), aux EHNV (Établissements Hospitaliers du Nord Vaudois à Yverdon) et à la clinique la Lignière à Gland. Les centres de l'Hôpital Intercantonal de la Broye (HIB) et de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) ouvriront le 25 janvier. Les quatre régions sanitaires du canton disposeront ainsi de centres de vaccination.

Ce dispositif permettra de vacciner dans un premier temps les personnes âgées de plus de 75 ans ne vivant pas en institution ainsi que les personnes vulnérables, soit les personnes qui souffrent d'une insuffisance cardiaque ou respiratoire, d'une hypertension artérielle sévère, d'un cancer, d'obésité importante ou d'une faiblesse immunitaire. Les personnes en contact étroit avec cette population - personnel de santé et personnel des EMS - font également partie des groupes prioritaires.

Dès lundi, quelque 1000 personnes pourront être vaccinées chaque jour dans les centres du canton. D'ici 3 semaines, en fonction des vaccins disponibles, ce chiffre pourra passer à quelque 3'000 injections par jour dans les centres, auquel il faut ajouter les vaccinations par les équipes mobiles dans les EMS et institutions du canton. Jusqu'à fin février env. 100'000 personnes parmi les plus exposées pourront ainsi être vaccinées. Dès le mois de mars, les médecins installés et les pharmacies renforceront le dispositif cantonal de manière à atteindre la vitesse de croisière de 5'000 injections / jour pour l'ensemble du système.

Ouverture des rendez-vous dès le 7 janvier

La prise de rendez-vous sera ouverte dès le jeudi 7 janvier à 8 heures via le site www.coronavax.ch. L'évaluation en ligne permet de déterminer si la personne est éligible à une vaccination dans un groupe prioritaire et de réserver un rendez-vous dans le centre de vaccination le plus proche du domicile. La hotline du canton (058 715 11 00) permet également de faire cette évaluation et de prendre un rendez-vous. Les personnes qui seront en 2021 dans leur 75e année, ou qui sont plus âgées, recevront prochainement un courrier les informant de la possibilité de se faire vacciner en priorité, ainsi qu'une marche à suivre détaillée pour prendre rendez-vous.

La vaccination se fait en deux injections, espacées de 4 semaines environ. Le rendez-vous pour la seconde injection sera fixé au moment du premier vaccin. Le nombre de places dépendra du nombre de doses disponibles dans le canton, la répartition étant réalisée par la Confédération. Les nombreux appels depuis la mise en service de la hotline montrent une attente forte dans la population. En fonction des doses à disposition du canton et de la demande de la population, il pourrait y avoir de l'attente avant de pouvoir se faire vacciner, mais de nouveaux rendez-vous seront mis à disposition chaque jour sur www.coronavax.ch ou via la hotline.

Une campagne de plusieurs mois

A ce jour, le vaccin de Pfizer/BioNTech a été approuvé par Swissmedic, après un examen approfondi en termes d'efficacité et de sécurité. Deux autres vaccins (Moderna et AstraZeneca) sont en cours d'homologation. La Confédération est responsable de la commande des vaccins et les redistribue après leur livraison aux cantons au prorata de la population. 15 millions de doses ont été précommandées. Le canton de Vaud disposera des doses nécessaires pour vacciner toute la population qui le souhaite, en respectant les ordres de priorité fixés par l'Office fédéral de la santé publique. La vaccination est gratuite et se fait sur une base volontaire, mais les autorités la recommandent vivement, car plus il y aura de personnes vaccinées, plus vite le cours normal de la vie pourra reprendre.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 janvier 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat

Oliver Peters, directeur général adjoint du CHUV et chef du comité de pilotage Plan cantonal de vaccination

Prof. Blaise Genton, Chef du Département formation, recherche et innovation, Unisanté